



DÉCLARATION PRÉALABLE UNSA-Éducation

CTSD Collèges du jeudi 24 janvier 2019

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La répartition entre les académies des mesures budgétaires pour la rentrée 2019 est désormais affichée. Si l'affichage en trompe-l'œil du ministère peut laisser croire à une hausse des moyens dans le 1^{er} degré et à leur maintien dans le 2nd degré, ne nous y trompons pas : les moyens alloués dans le 1^{er} degré sont insuffisants et les suppressions de postes dans le 2nd degré bien réelles.

En ce qui concerne notre département, l'affichage de la création de 3 postes 2nd degré pour une légère hausse des effectifs (+33 en collèges) augurerait donc d'une rentrée « confortable ». Pourtant, ce n'est pas du tout ce qui se dégage à la lecture des différents tableaux du document.

Tout d'abord, on remarque que les taux de E/D par catégorie sont seulement identiques à ceux de l'an passé.

Ce classement, que nous avons déjà dénoncé l'an passé, place désormais le collège d'Auneau dans la catégorie la plus haute, ce qui ne reflète absolument pas la réalité sociale de cet établissement. Pour rappel, la concurrence avec le collège privé est rude dans cette petite ville de 4000 habitants, et la ségrégation suivant la classe sociale est bien présente. De plus, les prévisions en font un des plus chargés de cette catégorie avec 3 niveaux à plus de 26 élèves par classe, comme Nogent-le-Roi et Épernon d'ailleurs.

Dans la catégorie des homogènes, c'est Bonneval avec près de 26 par classe en moyenne qui « déborde », bousculant totalement l'effectif attendu pour cette catégorie.

De façon générale, les structures proposées ne seront peut-être pas celles choisies par les établissements, mais à ouvrir des divisions supplémentaires nécessaires à un bon fonctionnement en classe, on rogne tellement sur la marge d'autonomie, que tout doit alors passer « au chausse-pied ».

D'autre part, le tableau de la page 24 est erroné puisqu'il comptabilise les élèves de Jean Moulin dans les autres collèges de l'agglomération dès 2018, ce qui fausse la lecture en estimant à -431 le différentiel entre les prévisions. Il aurait été judicieux de le signaler ...

Néanmoins, on voit tout de même que l'impact des variations d'effectifs est très différent suivant les établissements, avec pour les pertes :

- à Auneau, perte de 58,5h (plus de 2 divisions de moins) pour une perte de 19 élèves (à peine 1 classe) ;

- Victor Hugo qui perd 103h pour une perte de 70 élèves ;
- à Cloyes, perte de 88h pour 40 élèves de moins ;
- Tomas Divi et Châteauneuf qui perdent 30h pour une douzaine d'élèves en moins ;
- Les Petits Sentiers qui perdent 59h pour 7 élèves de moins ;

Du côté des collèges en augmentation d'effectifs, on constate des situations que l'on peut qualifier d'ubuesques car malgré cette augmentation ou au moins une stabilité des effectifs, les moyens alloués diminuent :

- Brezolles qui perd 1/2h malgré 24 élèves de plus ;
- Bû qui perd 1,5h pour 21 élèves de plus ;
- Anatole France avec -8h pour 10 élèves de plus ;
- Mainvilliers avec -16h pour 29 élèves de plus.

Là encore, l'argument des effets de seuil n'est pas tenable !

Toujours au niveau des effectifs, nous continuons de dénoncer la non comptabilisation des effectifs d'Ulis dans ces tableaux, ce qui ne permet pas une lecture correcte de la DHG.

Dans le reste du document, nous souhaiterions revenir sur certains points :

- Devoirs faits : le document reste très évasif avec des termes comme « montée en puissance du dispositif » mais aussi « situations variables ». Nous souhaiterions donc savoir quel est le réel bilan de ce dispositif, dont la mise en place est loin d'être sereine, et connaître à minima, la moyenne du nombre d'heures de devoirs faits par élève et par semaine, dans chaque collège.

- Évaluations 6^e : Le document stipule qu'elles permettent un « meilleur accompagnement des élèves et un renforcement de la liaison École/Collège ». Pourtant, l'affichage des résultats, c'est-à-dire le positionnement de l'élève sur des items, sans que l'on ne connaisse ni les questions posées ni les réponses de l'élève, ne permettent pas une exploitation de ces évaluations et encore moins une communication aux collègues du 1^{er} degré.

Nous nous félicitons par contre, de l'ouverture de 2 unités Ulis sur l'Est du département, en espérant que cela permettra une baisse des effectifs dans les autres dispositifs.

Nous tenons également à remercier les services pour les données très précises du document sur les SEGPA.